

DAUMAS (Maurice). – *Le mariage amoureux, histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*

Paris : A. Colin, 2004. – 334 p.

Serge Chassagne



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/1132>

DOI : 10.4000/histoire-education.1132

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 116-117

ISBN : 2-7342-1006-1

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Serge Chassagne, « DAUMAS (Maurice). – *Le mariage amoureux, histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 105 | 2005, mis en ligne le 23 mars 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1132> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1132>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

DAUMAS (Maurice). – *Le mariage amoureux, histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*

Paris : A. Colin, 2004. – 334 p.

Serge Chassagne

RÉFÉRENCE

DAUMAS (Maurice). – *Le mariage amoureux, histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris : A. Colin, 2004. – 334 p.

- 1 Dans ce livre, qui est plus un essai d'histoire des sentiments qu'un manuel, le chapitre 6 (31 p.), ébauché lors du colloque du Centre Roland-Mousnier en 2000, est consacré à la place de l'enfant. D'abord nous est exposé « le désir d'enfant », expression de la volonté (commune à toutes les couches sociales, mais surtout connue par les témoignages que les plus aisées en ont laissés et que l'auteur sollicite à chaque page) de reproduction au sein du mariage : d'une part, « la maternité constitue une étape presque obligée de la socialisation de la femme dans la société traditionnelle » (p. 148) ; de l'autre, l'enfant est toujours à la fois un don de Dieu et « un gage d'amitié mutuelle » (Érasme). Naturellement, dans ce désir de postérité, « le goût pour les mâles est solidement implanté dans les têtes ».
- 2 Une fois l'enfant né, comment l'élever ? L'auteur remarque qu'au XVI^e siècle, seul Érasme, dans son *Institution du mariage chrétien* (1526), « a un discours spécifique sur les enfants », et qu'« à partir de 1640 (effets de l'application des décrets tridentins ?) les ouvrages sur le mariage font une place à l'enfant, c'est-à-dire traitent de ses devoirs » : devoirs des deux parents (et de leurs serviteurs) envers les enfants : les aimer, sans toutefois les « mignoter » les instruire, tenir compte de leur inclination dans le choix d'une profession, leur donner « le sens du relais des générations », bref, une évolution qui, selon l'auteur, « masque un recul du discours sur la sexualité » ; devoirs des enfants

envers leurs parents : respect et obéissance, obtenus « plutôt par l'amour que par la crainte » (Jacques Chaussé, 1685), et aussi envers Dieu, d'où les possibles vocations religieuses et les moyens éventuels de les susciter (citation très critique de Girard de Villethierry, 1695, pp. 162-163). Dans le « système affectif familial » du XVe au XVIIIe siècle, se développe progressivement « une nouvelle configuration du rapport de force entre les sexes », applicable à la femme comme à l'enfant : « au XVIIIe, triomphe l'inoculation de l'amour paternel, en vertu de laquelle l'enfant est censé obéir toute sa vie à son père en réponse à l'amour qu'il lui porte. Tel est le mécanisme sur lequel est fondée la famille moderne » (p. 166). Enfin, l'auteur évoque en conclusion les « deuils d'enfants », souvent mentionnés dans les correspondances ou les chroniques familiales ; un scandale, occasion de méditation, de retraite et de salut, preuve ultime des limites de l'amour conjugal.

AUTEURS

SERGE CHASSAGNE